Appel à manifestation d'intérêt
Accompagnement à la transition alimentaire des EHPAD bretons

Vous souhaitez faire évoluer l'alimentation de votre établissement ?
Kozh Ensemble – le gérontopôle de Bretagne, avec le réseau GAB-FRAB, propose à 4 Ehpads bretons un accompagnement personnalisé pour engager ou accélérer leur transition alimentaire, jusqu'à juin 2028.
L'objectif : partir de la situation de chaque établissement, identifier ses marges de progression et construire une feuille de route réaliste, adaptée à ses moyens, à son organisation et aux attentes des personnel.les et résident.es.

Le contexte
L'alimentation occupe une place centrale dans la vie des établissements accueillant des personnes âgées. Elle répond à des enjeux multiples et complémentaires : plaisir de manger et satisfaction des résident·es, santé et bien-être, respect des habitudes et des goûts, qualité des produits, approvisionnement local, recours aux produits biologiques, réduction du gaspillage alimentaire, maîtrise des coûts …

Engager une transition alimentaire en EHPAD ne consiste donc pas uniquement à répondre aux objectifs fixés par la loi EGAlim, notamment en matière de produits de qualité et de produits biologiques. Il s'agit d'inscrire l'établissement dans une démarche globale, en prenant en compte l'ensemble des composantes de son système alimentaire : achats et approvisionnements, fournisseurs, composition des menus, pratiques en cuisine, gaspillage alimentaire, organisation et pratiques professionnelles, mais aussi et surtout plaisir et satisfaction des convives.

Cette transition a vocation à être progressive et adaptée à chaque établissement. L'objectif n'est pas de tout transformer du jour au lendemain, mais d'identifier, avec les équipes, les leviers d'action les plus pertinents et de construire une trajectoire réaliste, permettant d'avancer pas à pas vers les objectifs de la loi EGAlim tout en tenant compte des contraintes, des ressources et des spécificités de chaque établissement.

Dans ce cadre, Kozh Ensemble - le gérontopôle de Bretagne et le réseau GAB-FRAB souhaitent accompagner quatre EHPAD bretons volontaires dans la définition et la mise en œuvre d'une trajectoire de transition alimentaire adaptée à leur établissement. **Cet accompagnement est rendu possible grâce au financement de l'ARS Bretagne dans le cadre du PRSE 4.**

L'objectif de l'accompagnement
L'accompagnement vise à permettre à chaque établissement de :
- Réaliser un diagnostic de ses pratiques alimentaires et identifier ses principaux leviers de progression.
- Construire un plan d'action opérationnel et réaliste en fonction de l'organisation interne et des ressources de chaque établissement.
- Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions
- Tirer le bilan de l'accompagnement et perspectives.

Qui peut candidater ?
Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux EHPAD situés dans les départements du Morbihan, des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, quel que soit leur statut.
Les établissements peuvent candidater qu'ils soient déjà engagés dans une démarche de transition alimentaire et souhaitant la consolider ou au début de leur réflexion et souhaitant structurer une démarche. Aucun niveau préalable d'engagement n'est donc requis.

La motivation de l'établissement et sa capacité à mobiliser une équipe autour de la démarche seront des éléments importants.

Si vous produisez des repas à destination d'autres publics (cuisine partagée avec des écoles, pour du portage de repas, pour une crèche…), cet AMI vous concerne également.

Les engagements attendus des établissements

En candidatant à cet AMI, l'établissement s'engage à :

- Désigner un référent de la démarche
- Désigner à minima un binôme référent (cuisine / personnel de direction) pour la mise en œuvre et le suivi du projet.
- Participer activement aux différentes étapes de l'accompagnement
- Fournir les informations nécessaires à la réalisation du diagnostic
- Faciliter l'accès aux données utiles à l'analyse des pratiques
- Mettre en œuvre, dans la mesure de ses possibilités, les actions identifiées collectivement
- Participer aux temps de suivi et de bilan.

La réussite de la démarche reposera sur l'implication d'une équipe pluridisciplinaire, associant autant que possible direction, restauration/cuisine, équipes soignantes et représentants des résident.es. Une contribution financière de 800€ sera demandée par établissement accompagné.

Les établissements retenus

4 EHPAD seront sélectionnés pour bénéficier de cet accompagnement.
Les établissements seront retenus notamment au regard de leur motivation et de leur volonté d'engager une démarche de transition alimentaire et de leur capacité à mobiliser une équipe autour du projet.

Calendrier prévisionnel

L'accompagnement se déroulera jusqu'à juin 2028.

Période	Étape
22/10/2026	Lancement de l'AMI
20/11/2026	Date limite de candidature
10/12/2026	Sélection des 4 EHPAD
Janvier 27	Réunion de lancement
Semestre 1 2027	Diagnostics individuels
Juin 2027	Restitution collective et plan d'action
Juillet – septembre 2027	Finalisation des plans d'actions
Septembre 2027 – juin 2028	Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions
Juin 2028	Bilan individuel et collectif

Comment candidater ?

Les EHPAD souhaitant participer sont invités à transmettre une candidature (format libre, 1 page recto/verso maximum) comprenant :

1. **Une brève présentation de l'établissement**
 - Nom et localisation
 - Statut (public, associatif, territorial, hospitalier, privé à but non lucratif)
 - Nombre de résident.es
 - Organisation de la restauration.

- ☐ Nombre de repas confectionnés par jour à destination de l'EHPAD et éventuellement d'autres publics ?
- ☐ Les repas sont-ils confectionnés sur place ? en liaison chaude ou froide ?
- ☐ Nombre d'ETP qui travaillent en cuisine

- Respect de la loi EGAlim :
 - ☐ Pourcentage de produits bio
 - ☐ Pourcentage de produits durables autres que bio actuellement ou en 2025
- Avez-vous déjà entamé un travail sur le gaspillage alimentaire ? Si oui lequel ?

2. **Les motivations de l'établissement**
 - Pourquoi souhaitez-vous engager ou renforcer une transition alimentaire ?
 - Quels sont vos principaux enjeux ou difficultés ?
 - Quels changements souhaiteriez-vous engager ?
 - Les attentes vis-à-vis d'un accompagnement ?
3. **La présentation de l'équipe mobilisée**
 - Référent potentiel de la démarche
 - Professionnels qui pourraient participer au projet
4. Un engagement moral à verser la somme de 800€ TTC pour l'accompagnement.

Modalités de candidature

Les candidatures sont à transmettre par mail à : nolwenn.gueguen@kozhensemble.fr

Date limite de candidature : 20 novembre 2026

À propos des porteurs de l'AMI

Kozh Ensemble – le gérontopôle de Bretagne

Kozh Ensemble crée des espaces de réflexion, d'échange et de co-construction où des acteurs de différents horizons se rencontrent pour partager leurs expériences, croiser leurs expertises et faire émerger des solutions adaptées aux enjeux du vieillissement. Nous mobilisons des acteurs du secteur médico-social, de la recherche, des collectivités, de la formation, des entreprises publiques et privées, ainsi que des citoyens engagés. Nous défendons une vision positive du vieillissement, où chaque personne peut continuer à participer pleinement à la vie sociale, bénéficier d'un environnement adapté et rester actrice de son parcours. En favorisant les coopérations et les expérimentations, le Gérontopôle de Bretagne agit comme un catalyseur d'initiatives, créant un cadre propice à l'innovation et à la collaboration…

Notre site internet : https://kozhensemble.fr/

Le réseau GAB-FRAB

La FRAB et les 4 GAB bretons agissent pour « promouvoir le développement cohérent et durable de la filière biologique en Bretagne ». Le réseau des agriculteurs bio de Bretagne déploie des nombreuses actions, qui ont évolué au fur et à mesure que la bio s'est développée en région. Le réseau bio breton :

- Accompagne et répond aux besoins des producteurs
- Développe les filières de transformation et de commercialisation
- S'investit sur des programmes de recherche
- Développe l'intégration du bio en restauration collective depuis 20 ans
- Sensibilise le grand public et accompagne le développement de la consommation bio

Notre site internet : https://www.agrobio-bretagne.org/